

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Meurthe-et-  
Moselle

DELIBERATION  
CONSEIL MUNICIPAL  
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE  
\*\*\*\*\*  
SEANCE DU 31 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	12	12 + 4 pouvoirs

Date de convocation  
26 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : **Cathy GREINER, Pascal DURAND, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISSETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.**

Absents : .

Représentés : **Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER, Marie-Claude CARDOT à Frédérique SIMONIN, Stéphanie HINDELANG à Sébastien FRESSE, Séverine HUSSON à Guillaume ÉTÉVÉ.**

**Monsieur Pascal DURAND** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Amortissement Fonds de Concours Crèche**  
**N° de délibération : 33\_2025**

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	4	16	0	0	0

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des immobilisations dans le cadre du Fonds de Concours attribué à la Communauté des Communes Moselle et Madon dans le cadre de la construction de la crèche sur notre projet intergénérationnel.

Le montant de la dépense s'élève à 100 000.00€. Elle indique qu'il faut définir, d'une part, la durée d'amortissement pour ce bien, et, d'autre part, ouvrir les crédits correspondant à cette opération. Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau d'amortissement ci-dessous ainsi que l'inscription des crédits nécessaire lors du prochain budget 2026.

Montant	Année Amortissement	Annuités	Cumul
100 000 €	2025	5000	100 000
	2026	5000	95 000
	2027	5000	90 000
	2028	5000	85 000
	2029	5000	80 000
	2030	5000	75 000
	2031	5000	70 000
	2032	5000	65 000
	2033	5000	60 000
	2034	5000	55 000
	2035	5000	50 000
	2036	5000	45 000
	2037	5000	40 000
	2038	5000	35 000
	2039	5000	30 000
	2040	5000	25 000
	2041	5000	20 000
	2042	5000	15 000
	2043	5000	10 000
	2044	5000	5 000
	2045	5000	0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition d'amortissement ci-dessus présentée et l'ouverture de crédits à compter du budget 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Affiché le 1 avril 2025  
Marcel TEDESCO,  
Maire

